

**MASTER 1 DROIT ECONOMIE GESTION  
MENTION DROIT PRIVE, SCIENCES CRIMINELLES  
ET CARRIERES JUDICIAIRES  
SEMESTRE 1  
SESSION DE RATTRAPAGE  
LUNDI 13 JUN 2016  
9 H à 12 H 30**

**Chaque étudiant devra remettre 3 copies [éventuellement blanche(s)]  
à la fin de l'épreuve.**

| Résultats<br>session 1<br>(écrit ou oral)    | Composition en session 2  |
|--|---|
| Echec dans <b>1</b><br>matière               | <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'étudiant doit composer obligatoirement dans sa matière en échec.</li> <li>- Il peut choisir de composer dans 1 ou 2 matières [CM ou CM + TD] validées (<b>Matière Joker</b>).</li> <li>- Il peut renoncer à composer dans 1 ou 2 matières [CM ou CM + TD] validées* (<b>Matière Joker</b>).</li> </ul> |
| Echec dans <b>2</b><br>matières              | <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'étudiant doit composer obligatoirement dans ses 2 matières en échec.</li> <li>- Il peut choisir de composer dans une matière [CM ou CM + TD] validée (<b>Matière Joker</b>).</li> <li>- Il peut renoncer à composer dans une matière [CM ou CM + TD] validée* (<b>Matière Joker</b>).</li> </ul>       |
| Echec dans <b>3</b><br>matières<br>(ou plus) | L'étudiant doit composer obligatoirement dans 2 matières en échec <b>et</b> dans 1 autre matière [CM ou CM + TD] (déjà validée ou en échec) qu'il choisit librement.  |

**\*Si l'étudiant choisit de ne pas composer dans une "Matière Joker", il devra rendre une copie portant la mention :**

**"Je renonce à ma Matière Joker"**

L'étudiant disposera de 3 jeux d'étiquettes libellées

« épreuve 1 »,  
« épreuve 2 »,  
« épreuve 3 ».

**DANS CHAQUE MATIÈRE, IL DOIT COMPOSER SUR UNE COPIE DIFFÉRENTE.**

Sur chaque copie, il collera les étiquettes d'un jeu et indiquera **le libellé de la matière** dans laquelle il aura choisi de composer ainsi que, le cas échéant, **le numéro du sujet**.

➤ **ATTENTION : LES COPIES NE PORTANT PAS LE LIBELLÉ DE LA MATIÈRE NE POURRONT PAS ÊTRE CORRIGÉES.**

# **AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISE**

## **DROIT DES ASSURANCES**

Sujet : Traitez les trois questions suivantes :

- ❖ Quelles sont les sanctions de l'obligation de déclarer les risques lors de la souscription ?
- ❖ Comment est calculée une prime d'assurance ?
- ❖ Quelle est la sanction de l'obligation de déclarer le sinistre ?

## **PROTECTION SOCIALE ET DROIT DE LA SECURITE SOCIALE 1**

Traiter, sans faire de plan mais avec suffisamment de précision, le sujet qui suit.  
Penser à illustrer les propos par des exemples.

Sujet : Le rôle joué par la solidarité nationale dans le système français de protection sociale.

## **DROIT INTERNATIONAL PRIVE 1**

Sujet : L'exequatur en droit international privé de source interne.

## **CRIMINOLOGIE ET SCIENCE PENITENTIAIRE**

Sujet : L'interpsychologie (G. Tarde).

## **DROIT PRIVE COMPARE**

Sujet : Les principales règles de droit Hindou des successions.